

Un vote pour conserver les chemins ruraux

Des habitants ont sollicité la municipalité pour l'achat de chemins ruraux.

Lors du dernier conseil municipal, Johann Baranger a exposé aux élus : « Il faut s'interroger sur l'intérêt de vendre. Ce sont d'abord des chemins à usage agricole, nous devons veiller à cela. Des chemins qui servent à la promenade, à faire du sport, un atout touristique, une qualité environne-

mentale, bordés de haie, nous avons dans la commune trois chemins départementaux de randonnée, le chemin de Compostelle... Il est important de se positionner et d'établir des règles. Vendre est à contre-sens du projet que l'on souhaite mettre en place, reliant les trois bourgs. »

Le conseil a débattu et a voté à l'unanimité pour « conserver les chemins ruraux, en pierre et en terre, pour

leurs usages agricoles. Valoriser les chemins pour de nouveaux usages : environnemental, touristique, qualité de vie et sportif. Ne céder aucun chemin communiquant avec un autre chemin rural. Étudier à la vente les chemins disparus du paysage et dont il n'est plus fait usage depuis au moins 30 ans. La décision d'une vente éventuelle relèvera d'une délibération du conseil municipal. »